



## CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION CARTE DE L'ABONNÉ VAFC

### Description

La carte abonné VAFC est une carte de paiement sans contact, à l'usage exclusif de son titulaire, qui lui permet de régler ses consommations dans les espaces de restauration du Stade. Elle doit être chargée avant utilisation. Cette carte est rigoureusement personnelle et son titulaire doit prendre toutes les mesures propres à en assurer la sécurité.

### Utilisation

Elle est utilisable en une ou plusieurs fois dans la limite de son solde disponible (maximum de 150 euros). La carte est rechargeable (10€, 20€, 30€, 50€) par carte bancaire ou en espèces, auprès du personnel prévu à cet effet dans le stade et sur [www.va-fc.com](http://www.va-fc.com). Le solde est consultable auprès de ce même personnel et sur le site officiel du VAFC.

### Tickets

Les chargements et les utilisations ne donnent pas lieu à édition de tickets d'opération sauf demande expresse. Tout paiement par la carte est irrévocable.

### Validité

En cas de réabonnement, le solde de la carte sera automatiquement reporté sur la nouvelle carte d'abonnement. Dans le cas contraire, le porteur de la carte peut demander le remboursement jusqu'au 30 juin de la saison en cours.